



Compte-rendu de la réunion de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes

A Valence, le 20 novembre 2020

Présents : Hugues GIRAUD (président de la commission et de Valence-Echecs), Miguel CALIN (président de La Diagonale - Eybens) et Jérémy BŒUF (président de l'Echiquier Sportif de St Etienne)

Suite à la démission de M.Valenti pour monter une liste, M.BOEUUF a accepté de rejoindre la commission.

La commission s'est rassemblée le jeudi 19 novembre 2020 en visio conférence, pour trancher sur la recevabilité des listes déposées conformément aux statuts de la ligue.

En espèce, deux listes ont été déposées dans le délai imparti. M.Valenti a déposé une liste mardi et M.Bellet a déposé sa liste mercredi.

La commission a examiné chacune des listes en vérifiant les pièces justificatives.

Aucune remarque n'a été faite sur les documents émis. Le nombre minimum de femmes (2 au minimum) dans les listes a été respecté.

M.ROUAH a été contacté le mercredi 18 septembre afin de vérifier si les personnes étaient licenciées sur la saison précédente et sur cette saison 2020-2021. Il a envoyé ses observations. Aucune irrégularité n'a été constatée par la commission.

Ainsi la commission a donc décidé de déclarer recevable les listes de M.Bellet et de M.Valenti. Les listes peuvent donc être diffusées.

Fait pour valoir ce que de droit.

Hugues Giraud

Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales